



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(6)/2/Add.4
9 juillet 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES

Sixième session

La Havane, 25 août-5 septembre 2003

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME ET BUDGET

**Rapport sur l'état du Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires
de la Convention pour l'exercice biennal 2002-2003 au 31 mai 2003**

Note du secrétariat*

Additif

RÉSUMÉ

Par sa décision 4/COP.5, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification de lui rendre compte à sa sixième session de l'état des fonds d'affectation spéciale constitués en application des règles de gestion financière de la Conférence.

Le présent document contient des renseignements sur les activités financées au moyen du Fonds supplémentaire au cours de l'exercice biennal 2002-2003. On y trouvera un bref aperçu des activités menées ainsi qu'une évaluation des résultats obtenus au 31 mai 2003, avec un état des dépenses pour la période considérée. Un bref exposé des activités qui seront entreprises pendant les sept mois restants de l'année 2003 est accompagné des prévisions de dépenses correspondantes.

* Le secrétariat a tenu à fournir à la Conférence des Parties l'information la plus récente possible, c'est ce qui explique que le présent document soit soumis avec du retard.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INFORMATIONS GÉNÉRALES	1 – 4	3
A. Mandat	1 – 2	3
B. Objet du rapport	3 – 4	3
II. ÉTAT DU FONDS SUPPLÉMENTAIRE.....	5 – 121	4
A. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires et conseils juridiques, et questions se posant au plan mondial.....	5 – 16	5
B. Appui fonctionnel au Comité de la science et de la technologie et activités connexes	17 – 20	9
C. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région Afrique.....	21 – 50	10
D. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région Asie	51 – 78	19
E. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région Amérique latine et Caraïbes.....	79 – 97	27
F. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans les régions de la Méditerranée septentrionale et de l'Europe centrale et orientale et les autres pays parties touchés.....	98 – 110	33
G. Relations extérieures et information	111 – 121	36
III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	122	39

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A. Mandat

1. L'alinéa *d* de l'article 10 du Règlement intérieur de la Conférence des Parties de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (ICCD/COP(1)/11/Add.1) dispose que l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de la Conférence comprend, selon le cas, le projet de budget ainsi que toutes les questions ayant trait aux comptes et aux arrangements financiers.
2. Par sa décision 4/COP.5, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de la Convention de lui rendre compte à sa sixième session de l'état des fonds d'affectation spéciale constitués en application des règles de gestion financière de la Conférence.

B. Objet du rapport

3. Le présent document contient des renseignements sur les activités financées à l'aide du Fonds supplémentaire pendant l'exercice biennal 2002-2003. Il reprend la structure des documents antérieurs ICCD/COP(4)/2/Add.7 et ICCD/COP(5)/2/Add.4 et les met à jour. On y trouvera un bref aperçu des activités qui ont été menées ainsi qu'une évaluation des résultats obtenus au 31 mai 2003. Cette information s'accompagne d'un état des dépenses pour la période considérée. Un bref exposé des activités qui seront entreprises pendant les sept mois restants de l'année 2003 est accompagné des prévisions de dépenses correspondantes. Le document s'articule autour des principaux programmes, à savoir:
 - a) Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires et conseils juridiques, et questions se posant au plan mondial (COPSUBLA);
 - b) Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination (par région);
 - c) Relations extérieures et information.
4. Dans chacune des sections relatives aux différentes régions, on distingue les activités menées aux niveaux national, sous-régional et régional ainsi qu'au niveau interrégional. Il convient de noter que les activités bénéficiant d'un appui du secrétariat sont souvent réalisées en collaboration avec d'autres partenaires, bilatéraux ou multilatéraux, dans un souci d'optimisation des résultats.

II. ÉTAT DU FONDS SUPPLÉMENTAIRE

Tableau 1. État du Fonds supplémentaire au 31 mai 2003
(dollars des États-Unis)

Recettes	Montant effectif au 31 mai 2003	Montant estimatif pour juin-décembre 2003	Total
Report	3 698 037		3 698 037
Contributions reçues	3 431 013	4 500 000	7 931 013
Économies réalisées sur les engagements des années précédentes et intérêts perçus	593 498		593 498
Total des recettes	7 722 548	4 500 000	11 222 548
Total des dépenses effectives (y compris l'appui aux programmes)	6 404 482		6 404 482
Solde	1 315 066	4 500 000	5 818 066

Tableau 2. Dépenses du Fonds supplémentaire par programme
(dollars des États-Unis)

Programme	Montant effectif au 31 mai 2003	Montant estimatif pour juin-décembre 2003	Total
Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires et conseils juridiques, et questions se posant au plan mondial	1 544 046	720 500	2 264 546
Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination	3 538 716	3 087 500	6 626 216
Relations extérieures et information	587 576	516 000	1 103 576
Total partiel	5 670 338	4 324 000	9 994 338
Dépenses d'appui au programme	737 144	562 120	1 299 264
Total	6 407 482	4 886 120	11 293 602
Réserve de trésorerie	346 317	732 918	732 918
Total général	6 753 799	5 619 038	12 026 520

Tableau 3. Dépenses du Fonds supplémentaire par objet de dépense
(dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Montant effectif au 31 mai 2003	Montant estimatif pour juin-décembre 2003	Total
Dépenses de personnel	655 000	266 000	921 000
Consultants et experts	920 883	303 000	1 223 883
Frais de voyage des participants et des représentants	1 252 201	1 819 000	3 071 201
Frais de voyage du personnel	431 064	57 000	488 064
Services contractuels	376 632	181 000	557 632
Dons	2 034 558	1 698 000	3 732 558
Total partiel	5 670 338	4 324 000	9 994 338
Dépenses d'appui au programme	737 144	562 120	1 299 264
Total	6 407 482	4 886 120	11 293 602
Réserve de trésorerie*	346 317	732 918	732 918
Total général	6 753 799	5 619 038	12 026 520

* Il est prévu qu'à la fin de l'année 2003 la réserve de trésorerie requise sera de 732 918 dollars É.-U., une fois pris en compte le montant de 614 805 dollars reporté de l'année 2002.

A. Appui fonctionnel à la Conférence des Parties et à ses organes subsidiaires
et conseils juridiques, et questions se posant au plan mondial

1. *Première session du Comité chargé de l'examen
de la mise en œuvre de la Convention*

5. La première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention s'est tenue du 11 au 22 novembre 2002 à Rome (Italie). Le secrétariat a facilité l'organisation d'examens thématiques et géographiques (réunions récapitulatives par région) et le dialogue interactif au plan mondial. Les examens et délibérations du Comité ont été facilités par la présentation d'études de cas spécifiques regroupées dans le cadre de questions thématiques, comme prévu dans la décision 1/COP.5. Le secrétariat, qui assurait l'appui de ce processus, a fourni des conseils aux pays parties et apporté une contribution technique aux communications présentées.

Frais de voyage du personnel	231 068 dollars
Logistique et services contractuels	55 728 dollars
Total pour la première session du Comité	286 796 dollars

2. Activités liées à la sixième session de la Conférence des Parties

6. La sixième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification se tiendra du 25 août au 5 septembre 2003 à La Havane (Cuba). Deux manifestations importantes seront organisées parallèlement à la Conférence: la Table ronde parlementaire et le Forum des arts et de la culture.

7. La cinquième Table ronde parlementaire, organisée en collaboration avec l'Union interparlementaire, se déroulera les 3 et 4 septembre 2003. Plus de 60 parlementaires du monde entier devraient y participer. Leurs délibérations seront centrées sur «Le rôle des parlementaires dans la promotion du développement durable au niveau national dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification», et les résultats de la Table ronde seront portés officiellement à l'attention de la sixième Conférence des Parties.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	60 000 dollars
Organisation de la Table ronde: installations et services d'interprétation	50 000 dollars
Autres services logistiques relatifs à la Table ronde	50 000 dollars

8. Le secrétariat de la Convention, en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), organise, dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention, un Forum des arts et de la culture qui se tiendra les 30 et 31 août 2003 et auquel doivent participer 40 intellectuels éminents. Le Forum aura pour but de renouveler l'approche du problème de la lutte contre la désertification et la pauvreté et lancera un appel aux intellectuels du monde entier pour qu'ils soutiennent énergiquement ce combat. Les résultats du Forum seront présentés à la sixième Conférence des Parties.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	60 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives aux installations et services d'interprétation	50 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives aux fournitures et au matériel destinés à la sixième session de la Conférence des Parties	290 000 dollars
Services logistiques	7 187 dollars

Total pour les activités liées à la sixième session de la Conférence des Parties	567 187 dollars
---	------------------------

3. Appui au renforcement des synergies entre les Conventions de Rio

9. En application des décisions des Conférences des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) et à la Convention sur la diversité biologique (CDB), un programme de travail commun aux deux Conventions a été élaboré. Le but général de ce programme de travail est de promouvoir les objectifs de la Convention sur la diversité biologique dans les terres sèches et subhumides, ainsi que de réaliser les objectifs de la Convention sur la lutte contre la désertification, particulièrement dans les zones menacées de sécheresse et de désertification. Il convient de signaler que le recrutement d'un expert technique, dont les services seront financés conjointement au titre des deux Conventions, est en cours.

10. Le Groupe d'experts du Programme de travail commun CDB-CCD a recommandé de chercher à obtenir un appui pour faciliter l'élaboration de propositions de projets susceptibles de financement par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et d'autres institutions. En outre, le Groupe ad hoc d'experts techniques sur la diversité biologique des terres sèches et subhumides de la CDB, créé à la sixième session de la Conférence des Parties à cette convention, a recommandé que les secrétaires exécutifs des deux Conventions étudient les moyens d'aider les Parties à renforcer leur capacité d'élaboration, dans ce domaine thématique, de projets à soumettre au FEM pour financement. En conséquence, le secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification, avec l'appui de partenaires intéressés, a assuré la formation de représentants de certains des pays touchés, pour leur permettre de se doter des outils méthodologiques nécessaires à l'élaboration des projets. Le premier stage de formation, accueillant un premier groupe de 10 représentants de pays, s'est déroulé en janvier-février 2002 à l'Institut agronomique pour l'outre-mer (IAO) de Florence (Italie) et a donné des résultats très positifs et prometteurs. Deux autres stages de formation ont été organisés en coopération avec l'IAO en février-mars 2002 et en mai 2003.

Don à l'IAO: honoraires des conférenciers, documentation de base	55 350 dollars
Frais de voyage des participants	7 800 dollars
Frais de voyage du personnel	3 370 dollars

11. Le prochain stage de formation aura lieu avant la fin de 2003.

Montant prévisionnel des dépenses relatives aux honoraires des conférenciers et à la documentation de base	28 000 dollars
Frais de voyage des participants	10 000 dollars

12. Des activités sont menées aux niveaux national et local pour favoriser la création de synergies dans la mise en œuvre des conventions. Plusieurs pays parties en développement ont déjà tenu leurs ateliers nationaux sur les synergies, dont les résultats seront rapportés dans les sections C à F du présent document. S'agissant de la conceptualisation d'une mise en œuvre synergique efficace, une série d'ateliers est en train d'être organisée en vue de mettre au point des instruments qui permettent d'évaluer les enjeux et les écueils d'une application conjointe et plus cohérente des conventions. Ces ateliers viseront aussi à renforcer les capacités locales d'élaboration synergique des programmes. Un atelier a eu lieu en mai 2003 au Kenya; un autre est prévu en Namibie pour juillet 2003.

Don au Kenya pour l'organisation de l'atelier, les services de consultant et les frais de voyage des participants	20 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives à l'atelier de Namibie	20 000 dollars

13. Pour faciliter la planification et la coordination de la création de synergies, le Gouvernement néerlandais a détaché un fonctionnaire auprès du secrétariat de la CCD.

Dépenses de personnel et autres frais connexes	143 500 dollars
Montant prévisionnel des dépenses de personnel	52 500 dollars

Total pour l'appui au renforcement des synergies entre les Conventions de Rio **340 520 dollars**

4. Préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable

a) Groupe de personnalités éminentes

14. Pour donner suite à la résolution 55/199 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU et le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CCD) ont pris conjointement l'initiative d'instituer en avril 2001 un Groupe de personnalités éminentes chargé d'étudier les liens entre l'environnement et la pauvreté dans le contexte de la mise en œuvre de la Convention. Le Groupe s'est réuni à deux reprises, en marge de la cinquième session de la Conférence des Parties, tenue à Genève en octobre 2001, et à Agadez (Niger) à la fin février 2002, réunion lors de laquelle il a mis au point la version finale de son rapport. Le Groupe a lancé un appel, dénommé «Appel d'Agadez», pour sensibiliser la communauté internationale au sort des peuples vivant dans les zones sèches et arides de notre planète et l'engager à leur fournir une aide afin d'améliorer leurs conditions d'existence. Le Gouvernement nigérien a soumis le rapport du Groupe au Comité préparatoire du Sommet pour le développement durable pour qu'il l'examine à sa troisième session et les membres du Groupe lui ont donné une plus large diffusion lors de la quatrième session du Comité préparatoire et pendant le Sommet. Les conclusions du Groupe ont été reprises dans celles du Sommet.

Agadez

Services de consultant pour l'établissement de la documentation de base,	
frais de voyage des consultants	24 240 dollars
Frais de voyage des participants	31 030 dollars
Dépenses locales: frais de voyage Niamey-Agadez du Groupe	
et installations et services pour la réunion	41 774 dollars
Frais de voyage du personnel	26 566 dollars

Bali

Honoraires et frais de voyage des consultants	26 619 dollars
Frais de voyage des participants	66 011 dollars

Johannesburg

Frais de voyage des participants et des experts	49 595 dollars
Dépenses locales: personnes-ressources, organisation de la manifestation	
et l'exposition parallèles, transports locaux	58 066 dollars
Frais de voyage du personnel	3 370 dollars

b) Conférence de Praia préparatoire au Sommet mondial

15. Dans sa décision 8/COP.5, la Conférence des Parties a prié le Secrétaire exécutif de continuer à prendre une part active aux préparatifs du Sommet mondial pour le développement mondial et de participer au Sommet lui-même, pour faire en sorte que les buts et objectifs de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, en particulier ceux qui concernent l'élimination de la pauvreté et le développement durable, soient pleinement pris en compte dans les conclusions du Sommet, et de lui en rendre compte à sa sixième session. À l'invitation du Gouvernement cap-verdien, une conférence sur la mise en œuvre de la Convention, préparatoire au Sommet mondial pour le développement durable, s'est tenue à Praia

(Cap-Vert) en mars 2002. Ont participé à la Conférence des ministres et représentants de haut niveau des pays en développement parties à la Convention ayant adopté leurs programmes d'action nationaux, ainsi que leurs partenaires dans la mise en œuvre de la Convention. Les participants à la Conférence ont adopté un message ministériel qui souligne le rôle important joué par la lutte contre la désertification dans les stratégies de réduction de la pauvreté et qui encourage la communauté internationale à dégager les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre réussie des programmes d'action nationaux. Le Gouvernement cap-verdien a soumis les conclusions de la Conférence de Praia à l'examen du Comité préparatoire du Sommet mondial, à sa troisième session.

Don au Cap-Vert	12 145 dollars
Honoraires/frais de voyage des consultants	44 672 dollars
Frais de voyage des participants	289 263 dollars
Logistique	30 855 dollars
Frais de voyage du personnel	75 565 dollars

16. Du point de vue de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Sommet mondial pour le développement durable a été un succès. Dans son Plan d'application, le Sommet a reconnu que la Convention constituait un instrument tout indiqué pour lutter contre la pauvreté. Il a aussi souligné la nécessité de mobiliser des ressources financières suffisantes et prévisibles pour assurer le transfert de technologies et le développement des capacités en vue de renforcer l'application de la Convention. À cet égard, le Sommet a invité l'Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial à offrir de faire de celui-ci un mécanisme financier de la Convention.

Total pour les préparatifs du Sommet mondial pour le développement durable	779 771 dollars
Dépenses effectives au titre du programme COPSUBLA au 31 mai 2003	1 453 774 dollars
Montant prévisionnel des dépenses au titre du programme COPSUBLA jusqu'à fin 2003	520 500 dollars
Total des dépenses du Fonds supplémentaire au titre du programme COPSUBLA pour 2002-2003	1 974 274 dollars

B. Appui fonctionnel au Comité de la science et de la technologie et activités connexes

1. Connaissances traditionnelles

17. Le Ministère de l'environnement du Gouvernement italien a sollicité l'assistance du secrétariat pour la création à Matera (Italie) d'un centre de recherche sur les connaissances traditionnelles qui aura pour tâche principale d'étudier et de documenter les connaissances et techniques traditionnelles et locales permettant de lutter contre la désertification et d'atténuer les effets de la sécheresse. Il a été fait appel à des services de consultant extérieurs pour procéder à une analyse préliminaire des aspects institutionnels des diverses options proposées quant à la structure organisationnelle du centre, ainsi que des avantages et inconvénients de ces diverses

options sur le plan juridique. Les résultats de cette consultation ont été présentés lors d'une réunion accueillie à Rome par le Ministère italien de l'environnement, en coopération avec des représentants de l'UNESCO et du secrétariat de la CCD.

Services de consultant	6 000 dollars
------------------------	---------------

2. Système d'information sur la désertification destiné à répondre aux besoins de planification dans la région de la Méditerranée

18. Le projet relatif à la mise en place d'un système d'information sur la désertification destiné à répondre aux besoins en matière de planification dans la région de la Méditerranée (DISMED), lancé en 2000 avec l'appui du Gouvernement italien, vise à améliorer l'aptitude des administrations nationales des pays méditerranéens à programmer de manière efficace des mesures et des politiques de lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse.

19. Le secrétariat, en collaboration avec l'Agence européenne pour l'environnement (EEA) et la Fondation pour la météorologie appliquée (FMA), a organisé un atelier sur la cartographie des zones sensibles en matière de désertification et la métabase de données du système d'information, pour valider les résultats des travaux réalisés dans ce domaine pendant la première année d'activité du projet. L'atelier s'est tenu à Tamanrasset (Algérie) du 15 au 18 octobre 2002.

20. La prochaine réunion sur le DISMED doit se tenir à Lisbonne (Portugal) en juin 2003.

Frais de voyage des participants	7 692 dollars
Don aux organisateurs de la réunion au niveau local (installations et traduction – EEA)	21 800 dollars
Don aux organisateurs de la réunion au niveau local (FMA)	50 000 dollars
Frais de voyage du personnel	4 780 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives au projet DISMED	200 000 dollars

Total pour le projet DISMED	284 272 dollars
------------------------------------	------------------------

Dépenses effectives au titre des activités du CST au 31 mai 2003	90 272 dollars
---	-----------------------

Montant prévisionnel des dépenses au titre des activités du CST jusqu'à fin 2003	200 000 dollars
---	------------------------

Total des dépenses du Fonds supplémentaire au titre des activités du CST pour 2002-2003	290 272 dollars
--	------------------------

C. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région Afrique

1. Niveau national

21. En 2002, les activités ont été centrées sur l'établissement et/ou la mise à jour des rapports nationaux en prévision de la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. Les pays parties ont aussi été constamment invités à mener à terme le

processus d'élaboration et d'adoption de leurs programmes d'action nationaux, en vue de les finaliser d'ici la fin de 2005 au plus tard, comme la Conférence des Parties les y a invités par sa décision 8/COP.4. L'accent a été mis sur les mesures propres à faciliter l'organisation entre tous les acteurs concernés de consultations visant à la conclusion d'accords de partenariat. Des ateliers sur les synergies ont été organisés dans plusieurs pays africains pour favoriser une application efficace des conventions internationales relatives au développement durable. En outre, certains pays africains ont bénéficié d'un appui pour le lancement d'initiatives pilotes dans le cadre de leur programme d'action national.

a) Rapports nationaux

22. Pour faciliter l'établissement des rapports nationaux, le guide élaboré en 1999 aux fins de la présentation des premiers rapports nationaux a été révisé sur la base des observations reçues et mis à la disposition des Parties. Les institutions sous-régionales pertinentes ont facilité et guidé l'établissement et/ou la mise à jour des rapports nationaux dans la zone relevant de leur compétence. Il a été fait appel à des services d'expert extérieurs pour la compilation, la synthèse et l'analyse préliminaire des rapports nationaux soumis au Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention à sa première session [ICCD/CRIC(1)/2/Add.1 (A)].

Dons au Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et à l'Union du Maghreb arabe (UMA) pour la fourniture d'un appui à leurs pays membres, et au Burundi, au Cameroun, aux Comores, au Congo, à l'Égypte, au Gabon, à Madagascar, à la République centrafricaine, à la République démocratique du Congo, au Rwanda et à Sao Tomé-et-Principe pour l'établissement et/ou la mise à jour de leurs rapports nationaux	256 689 dollars
Honoraires et frais de voyage des consultants	36 000 dollars

23. Au total, 48 pays parties africains ont soumis leurs rapports, et 9 d'entre eux ont présenté des études de cas pendant la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. Les rapports ont plus clairement mis en lumière les progrès réalisés et l'on note que les pays parties africains touchés ont fait d'importants efforts dans la voie de la formulation et de la mise en œuvre de programmes d'action nationaux. Cependant, un certain nombre d'obstacles restent à surmonter, notamment les difficultés que soulève l'harmonisation des outils de planification de la gestion des ressources naturelles, le manque de ressources financières suffisantes et prévisibles et les problèmes auxquels se heurte la conclusion d'accords de partenariat de longue durée.

b) Élaboration et validation des programmes d'actions nationaux

24. En coopération avec le Mécanisme mondial (MM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), des réunions nationales chargées de valider les programmes d'action nationaux et d'en mettre en route l'exécution ont été organisées au Ghana, au Kenya, en Mauritanie, au Mozambique et en Zambie.

Dons pour l'organisation d'ateliers nationaux de validation
des programmes d'action nationaux

43 095 dollars

25. Dans chaque pays, le gouvernement a approuvé le Programme d'action national en tant qu'instrument de lutte contre la désertification à l'échelon du pays, devant être intégré à l'ensemble du processus national de planification du développement et des initiatives lancées dans le pays en matière de gestion des ressources naturelles et d'élimination de la pauvreté. L'achèvement du processus d'élaboration de ces programmes d'action nationaux porte à 29 le nombre total des programmes nationaux ainsi finalisés en Afrique. On prévoit que trois autres pays parties finaliseront leur programme d'action national d'ici la fin de 2003.

c) Organisation de consultations sur l'exécution des programmes d'action nationaux

26. Le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, le Mozambique, le Niger, l'Ouganda, le Swaziland et la Zambie ont engagé un processus consultatif en vue de la conclusion d'accords de partenariat. Des missions conjointes du secrétariat de la Convention et du Mécanisme mondial ont été envoyées dans la plupart de ces pays pour appuyer ce processus. L'objectif est de rassembler les principaux acteurs de l'exécution des programmes d'action nationaux au niveau des pays ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux, afin d'analyser dans quelle mesure le programme d'action national a été intégré aux divers cadres nationaux du développement durable et de recenser les déficits de ressources à combler pour pouvoir atteindre les objectifs du programme. Il est prévu un forum national sur les accords de partenariat, destiné à mobiliser l'opinion publique et à renforcer les réseaux d'acteurs, de manière à favoriser une large appropriation du processus d'exécution du programme d'action national à tous les niveaux.

Montant prévisionnel des dépenses relatives aux consultations
préparatoires à l'exécution des programmes d'action nationaux
(logistique, documentation de base et participation):
trois pays en 2003

60 000 dollars

27. Un appui a été fourni au Burkina Faso et au Niger pour l'analyse détaillée des liens entre leurs programmes d'action nationaux respectifs et les documents d'appui-pays, à la suite des ateliers organisés en 2001 à Cotonou (Bénin) sur l'intégration d'actions prioritaires de lutte contre la désertification aux stratégies de soutien national relevant de l'Accord de partenariat entre les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne (ACP-EU).

Services de consultant

14 130 dollars

28. Ce type d'appui a joué un rôle efficace de catalyseur, en favorisant l'intégration des programmes d'action nationaux aux documents d'appui-pays dans le contexte de l'Accord de partenariat ACP-UE. La gestion des ressources naturelles, en particulier la lutte contre la désertification, est dûment mentionnée dans les documents en question concernant chacun des deux pays, ce qui devrait faciliter la mobilisation de fonds pour la mise en œuvre de projets de lutte contre la désertification.

d) Ateliers nationaux sur les synergies

29. Le Burkina Faso, le Mali, l'Ouganda et la Tanzanie ont organisé des ateliers sur les synergies au niveau national pour soutenir l'action des acteurs nationaux et identifier les méthodes propres à faciliter davantage la mise au point d'une approche synergique de l'application des conventions relatives au développement durable. L'Algérie, l'Érythrée et l'Éthiopie s'appêtent à organiser des ateliers similaires d'ici la fin de 2003. De tels ateliers ont pour objet de dégager les liens qui peuvent exister entre les conventions au niveau de la mise en œuvre, de définir des stratégies pour intégrer les objectifs prioritaires des conventions au processus national de développement et de formuler pour l'avenir des projets et activités reflétant les synergies entre les conventions. Les ateliers nationaux sur les synergies ont réuni des acteurs clefs de l'application, au niveau national, de la Convention sur la diversité biologique (CDB), de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD) et de la Convention de Ramsar relative aux zones humides, notamment les ministères compétents, des organisations non gouvernementales et des experts locaux. Il a souvent été fait mention pendant ces réunions, généralement sous la forme de recommandations relatives aux travaux futurs des secrétariats des conventions, de la nécessité d'établir en la matière des principes directeurs concernant les aspects méthodologiques, les procédures de communication et les mécanismes d'examen. La nécessité d'un appui scientifique et technologique pour assurer la réalisation des objectifs communs a aussi été signalée.

Dons à l'Algérie, au Burkina Faso, à l'Érythrée, à l'Éthiopie, au Mali, à l'Ouganda et à la Tanzanie pour l'établissement de la documentation de base de leurs ateliers et la logistique	73 125 dollars
--	----------------

e) Projets pilotes

30. Le Lesotho a lancé en 1997, en coopération avec le PNUD, le projet des «Brigades de jeunes pour l'environnement», dont l'objectif était la remise en état de l'environnement dégradé dans les zones rurales et urbaines et la création d'activités rémunératrices pour les jeunes chômeurs. Le projet a été une réussite, et a permis de former plus de 5 000 jeunes à une gestion appropriée de l'environnement, de créer des emplois et de renforcer les capacités au niveau des communautés locales.

31. Sur la base des résultats obtenus au Lesotho, le Bénin, le Cap-Vert, le Mozambique et le Niger ont formulé des propositions de projet et lancé en 2002-2003, avec le soutien de divers partenaires, des projets de brigades de jeunes pour l'environnement. Plusieurs autres pays africains parties, le Botswana, l'Érythrée, l'Éthiopie, la Namibie, l'Ouganda, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, ont établi le cadre de projets similaires en faveur des jeunes.

Dons au Bénin et au Mozambique	153 000 dollars
Honoraires/frais de voyage des consultants	50 648 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives au projet de brigades de jeunes	140 000 dollars

32. Depuis lors, les pays dans lesquels les projets ont été lancés ont identifié et mobilisé des groupes de jeunes chômeurs, dont certains ont commencé à mettre en œuvre un certain nombre

de projets pilotes ciblés sur la protection des ressources naturelles et la restauration des ressources dégradées. Des activités de renforcement des capacités sont également prévues pour améliorer la viabilité des projets.

f) Appui au renforcement des capacités

33. Le secrétariat de la CCD a, en étroite collaboration avec le PNUD, facilité depuis la fin de 2002 la fourniture d'un appui au Conseil national de l'environnement et du développement durable (CNEDD) du Niger. Cet appui a pour but de renforcer, dans divers domaines thématiques, la capacité du CNEDD et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales, dans le contexte de la mise en œuvre du Plan national pour l'environnement et le développement durable (PNEDD) du Niger. On s'attend à ce que, par la suite, l'attention portée aux problèmes de gestion de l'environnement augmente et à ce que tous les acteurs concernés soient davantage à même de reconnaître le rôle revenant à chacun d'eux dans le processus de gestion de l'environnement.

Appui institutionnel au Niger	241 665 dollars
-------------------------------	-----------------

Total pour l'Afrique au niveau national	1 068 352 dollars
--	--------------------------

2. Niveau sous-régional

34. Quatre des cinq sous-régions d'Afrique ont achevé l'élaboration de leurs programmes d'action sous-régionaux. Celui de la sous-région de l'Afrique centrale est encore en cours d'élaboration et devrait être achevé avant la fin de 2005. Un appui est fourni à ce processus dans le cadre du programme de travail commun de la Convention sur la lutte contre la désertification et du Mécanisme mondial, et il est prévu qu'un atelier sous-régional sera organisé pour les pays parties d'Afrique centrale d'ici la fin de 2003.

Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	5 000 dollars
---	---------------

a) Projets pilotes transfrontières

35. L'appui fourni aux pays parties africains a aussi été axé sur la gestion conjointe par les communautés touchées, de ressources naturelles partagées, sous la forme de projets pilotes transfrontières. Dans la plupart des cas, il a suffi que les communautés touchées s'impliquent dans la gestion et l'utilisation concertées de ces ressources pour désamorcer les conflits locaux potentiels. Des communautés locales d'Afrique du Sud, d'Algérie, du Botswana, du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, de la Mauritanie, de la Namibie, du Niger, du Sénégal, du Tchad, du Togo et de la Tunisie ont participé à la formulation et à la mise en œuvre de projets pilotes.

36. Les communautés locales s'impliquent activement dans la gestion des pâturages et parcours communs situés le long de la frontière entre le Mali et le Niger. Sur la frontière entre le Burkina Faso et le Mali, elles ont assumé la responsabilité de la gestion de pâturages salés partagés pour leur bétail. Dans la commune de Tamchekett, du côté mauritanien de la frontière, elles ont mené à bien avec succès la protection et la régénération des sols dégradés. Dans la zone de Tin-Zaoauten entre l'Algérie et le Mali, un projet communautaire a permis de renforcer l'aptitude des communautés locales à assurer leur sécurité alimentaire et mettre en place des

mécanismes d'ajustement. Dans les zones arides et semi-arides situées entre l'Algérie et le Mali, un projet communautaire a été entrepris pour stabiliser le mouvement des dunes de sable. Dans la sous-région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), un processus consultatif engagé dans le Kalahari-Namib a permis d'identifier des projets communautaires potentiels dans le domaine de l'écotourisme.

Don à l'ONG locale <i>Walde Ejef</i>	106 000 dollars
Don à l'ONG locale: <i>Nodde Nooto</i>	65 000 dollars
Don à l'ONG locale: Association d'intérêt collectif de Hazaoua	4 295 dollars
Don à l'ONG locale: Association des amis de Tamchakett	10 000 dollars
Appui au projet de la zone d'Azaouak	20 000 dollars
Appui au projet de Kayes-Kakossa	12 013 dollars
Appui au projet du Goraul	40 000 dollars

b) Réunion sous-régionale sur les procédures du FEM

37. Dans la perspective du nouveau programme opérationnel du Fonds pour l'environnement mondial sur la gestion durable des terres dont l'adoption doit découler du nouveau domaine d'intervention du FEM concernant la dégradation des sols (désertification et déboisement), le Gouvernement béninois a été l'hôte en avril 2003 d'une réunion sous-régionale de haut niveau sur les procédures du FEM, destinée à familiariser les acteurs clefs, au niveau national, avec ces procédures. Les participants venus de 10 pays d'Afrique de l'Ouest, au niveau ministériel ou technique, ont recommandé entre autres choses l'organisation d'ateliers de formation, la poursuite des ateliers de dialogue du FEM au niveau des pays et la mobilisation de ressources financières suffisantes.

Don au Bénin pour l'organisation de l'atelier	29 801 dollars
Services de consultant	40 917 dollars
Frais de voyage des participants	31 916 dollars

Total pour l'Afrique au niveau sous-régional 364 942 dollars

3. Niveau régional

a) Réunion régionale préparatoire à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

38. En juillet 2002, la Namibie a été l'hôte de la réunion régionale africaine préparatoire de la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. Ont participé à la réunion 42 pays parties africains et plusieurs pays parties développés, des institutions des Nations Unies, des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales. Les participants ont procédé à un examen de pairs des rapports africains au titre de la préparation de la contribution régionale au processus d'examen du Comité. Trois séances de dialogue interactif consacrées aux questions thématiques définies aux fins du processus d'examen, parmi lesquelles la participation, la surveillance et l'évaluation, et la mobilisation de ressources, ont offert l'occasion d'échanger des vues et des idées. Une manifestation a été organisée en marge de la réunion sous la forme d'une table ronde à laquelle ont participé des représentants de communautés locales namibiennes.

Don à la Namibie pour l'organisation de la réunion	31 574 dollars
Frais de voyage des participants	140 537 dollars
Frais de voyage du personnel	31 636 dollars
Honoraires et frais de voyage d'experts	18 000 dollars

b) Conférence ministérielle africaine préparatoire à la sixième session de la Conférence des Parties

39. La réunion régionale africaine préparatoire à la sixième session de la Conférence des Parties se tiendra à Cotonou (Bénin) en juin-juillet 2003. Les pays parties africains examineront les recommandations faites par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention à sa première session, coordonneront leurs positions sur les principales questions devant être examinées à la deuxième session du Comité et à la sixième session de la Conférence des Parties et prépareront des éléments de projets de décision. En outre, les participants procéderont à des échanges d'expérience et à une évaluation des résultats atteints et des contraintes et élaboreront des stratégies en vue d'améliorer la mise en œuvre de la Convention au plan régional.

40. Une réunion ministérielle de deux jours est prévue pour clore la Conférence, en vue d'entretenir et d'activer plus avant la détermination politique exprimée pendant le Sommet mondial pour le développement durable à propos de la CCD, dont il sera question au cours d'une séance de dialogue interactif. La réunion ministérielle examinera aussi le rapport de la réunion technique et les éléments des projets de décision à adopter à la sixième session de la Conférence des Parties.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	350 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives aux installations et services nécessaires aux réunions	60 000 dollars

c) Activités au titre du programme d'action régional pour l'Afrique

41. Le programme d'action régional africain est constitué de six réseaux thématiques, dont le but est de promouvoir le développement des capacités dans le cas des activités qui ont avantage à être exécutées au niveau régional et de renforcer les échanges d'information et de techniques appropriées, de savoir-faire technique et de données d'expérience pertinentes.

42. Le lancement des quatre premiers réseaux thématiques a déjà eu lieu, et celui des deux réseaux restants se fera prochainement.

43. Le réseau sur l'agroforesterie et la conservation des sols (réseau thématique 2) lancé en 2001 a pour mandat d'identifier et d'élaborer des techniques et pratiques appropriées d'agroforesterie et de conservation des sols et des ressources en eau, destinées à compléter les méthodes de production agricole classiques. Un atelier est prévu pour novembre 2003 en vue d'étudier les meilleures pratiques et de lancer des activités qui seraient exécutées au niveau local dans la perspective d'une application synergique des Conventions de Rio. Cet atelier devrait cibler principalement les utilisateurs de ressources d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe au niveau des communautés locales. Il apportera son appui aux initiatives tendant à promouvoir les systèmes d'exploitation agricole fondés sur l'agroforesterie et la domestication, la transformation

et la commercialisation des produits agroforestiers (espèces végétales) ainsi qu'à dégager les synergies possibles dans la mise en œuvre des Conventions de Rio. On espère que les différentes communautés s'inspireront de ces meilleures pratiques pour mettre en place des activités pilotes dans leurs zones géographiques respectives.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	100 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses locales	20 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	10 000 dollars

44. La réunion de lancement du réseau sur la surveillance écologique, la télédétection, la cartographie des ressources naturelles et les systèmes d'alerte précoce en Afrique (réseau thématique 4) a été organisée en Tunisie en octobre 2002 par l'Organisation africaine de cartographie et de télédétection, point focal de ce réseau. La réunion a planifié les activités du réseau thématique 4 et proposé un programme de travail. Les questions discutées aux fins de l'orientation du réseau ont été celles de l'approche à adopter pour standardiser les techniques de télédétection et de cartographie afin d'améliorer la coordination à tous les niveaux, de l'élaboration et l'application de systèmes d'information géographique en matière de sécheresse et de désertification, de la possibilité d'unifier les multiples programmes d'information existants et de les relier entre eux et de la mise au point de nouvelles approches spécifiques pour l'application de la Convention sur la désertification. Les participants à la réunion comptaient des représentants des institutions spécialisées d'Afrique ainsi que d'organisations sous-régionales, d'institutions nationales et d'organisations non gouvernementales compétentes.

Frais de voyage des participants	49 918 dollars
----------------------------------	----------------

45. Le lancement du réseau thématique 5 sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables doit avoir lieu en octobre 2003 en un lieu restant à déterminer, en collaboration avec le Mécanisme mondial. Une réunion préparatoire organisée en mai 2003 en Tunisie par l'Agence nationale des énergies renouvelables (ANER), point focal du réseau, en collaboration avec l'organisation Environnement et développement du tiers monde (ENDA/TM) au Sénégal, a identifié les principales activités et les acteurs clefs du réseau, en tenant compte de la Déclaration du Millénaire, des recommandations du Sommet mondial pour le développement durable et du NEPAD. Un questionnaire, qui sera distribué à tous les membres potentiels du réseau, a été mis au point pour déterminer les besoins des membres et la valeur ajoutée d'un tel réseau dans le contexte de la CCD.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	70 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses locales	15 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives aux services de consultant	15 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	10 000 dollars

d) Unité de coordination régionale

46. Les activités qui ont été menées par l'unité de coordination régionale pour l'Afrique, sise dans les locaux de la Banque africaine de développement (AfDB), en Côte d'Ivoire/Tunisie sont notamment l'appui aux activités de lancement des réseaux thématiques, l'organisation de réunions régionales en Afrique, la facilitation de la coordination interinstitutions, l'élaboration et l'exécution de programmes de travail communs avec diverses institutions africaines, ainsi que

la représentation du secrétariat de la Convention à des réunions nationales, sous-régionales et régionales.

Dépenses de personnel (unité de coordination régionale pour l'Afrique)	236 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses de personnel relatives à l'unité de coordination régionale pour l'Afrique	66 500 dollars

e) **Coopération dans le contexte de l'Initiative pour l'environnement du NEPAD**

47. La lutte contre la désertification constitue le premier des huit sous-thèmes d'intervention prioritaire de l'Initiative pour l'environnement du NEPAD. Les pays africains ont estimé que le meilleur moyen d'exploiter les complémentarités entre les processus du NEPAD et de la CCD serait d'inclure les programmes d'action régionaux et sous-régionaux de lutte contre la désertification dans la composante désertification du plan d'action de l'Initiative pour l'environnement du NEPAD. Les discussions à ce sujet se sont poursuivies au cours de trois réunions consultatives, où étaient représentés les centres de liaison de la Convention sur la lutte contre la désertification et les organisations pertinentes sous-régionales ou autres; ces réunions, organisées de concert avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), se sont tenues à Ouagadougou (Burkina Faso) en septembre 2002, à Rome (Italie) en novembre 2002, en marge de la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, et à Alger (Algérie) en janvier 2003.

48. À la suite de ces réunions, l'IGAD et l'UMA ont reçu un appui pour la création de fiches descriptives de projets sous-régionaux contenant suffisamment d'informations pour pouvoir être incluses dans le programme d'action de l'Initiative pour l'environnement du NEPAD. Une assistance analogue reste encore à fournir aux autres sous-régions. Le principal résultat de ces activités a été l'incorporation de propositions de projet identifiées de lutte contre la désertification dans le plan d'action de l'Initiative pour l'environnement du NEPAD.

49. La Conférence ministérielle africaine pour l'environnement (CMAE) a tenu une session extraordinaire lors de laquelle elle a adopté, au début de juin 2003, le plan d'action relatif à l'Initiative pour l'environnement du NEPAD. L'objectif général de ce champ de programme du plan d'action est le renforcement de l'appui fourni pour la mise en œuvre de la CCD en Afrique. L'unité de coordination régionale pour l'Afrique continuera à collaborer étroitement avec tous les organes de contrepartie africains pertinents et leurs principaux partenaires de la coopération en vue d'affiner les propositions de projet.

Frais de voyage des participants	34 525 dollars
Don au CILSS pour couvrir les dépenses locales relatives à la réunion de Ouagadougou	5 540 dollars
Services de consultant	23 233 dollars
Total pour l'Afrique au niveau régional	1 287 463 dollars

4. Niveau interrégional

Quatrième Forum interrégional Afrique-Asie – Thème: agroforesterie et conservation des sols

50. En 2001, le troisième Forum Afrique-Asie sur la lutte contre la désertification a mis en relief les possibilités qu'offrent l'agroforesterie et la conservation des sols en tant qu'instruments essentiels de systèmes d'exploitation agricole durable, en particulier dans les zones de terres sèches. Le quatrième Forum Afrique-Asie qui doit se tenir à Cotonou (Bénin) en juin 2003 sera plus spécialement axé sur cette question. Les participants d'Afrique et d'Asie se feront mutuellement part des enseignements tirés de leur expérience, ainsi que des meilleures pratiques en matière d'application des techniques de l'agroforesterie pour la régénération des terres dégradées dans les deux régions. Les procédés de culture, de transformation et de commercialisation des produits agroforestiers seront passés en revue. Le principal objectif du Forum est de renforcer la collaboration Sud-Sud entre les deux régions en vue de la conclusion d'accords de partenariat dans le domaine de l'agroforesterie et de la conservation des sols.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	120 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses locales relatives aux installations et services nécessaires à la réunion	28 000 dollars
Honoraires et frais de voyage des consultants	5 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	12 000 dollars
Total pour l'Afrique au titre des activités interrégionales	165 000 dollars
Dépenses effectives pour l'Afrique au 31 mai 2003	1 809 257 dollars
Montant prévisionnel des dépenses pour l'Afrique jusqu'à fin 2003	1 076 500 dollars
Total pour l'Afrique des dépenses du Fonds supplémentaire pour 2002-2003	2 885 757 dollars

D. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région Asie

1. Niveau national

51. Au niveau national, les activités ont été centrées en 2002 sur les préparatifs de la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, et notamment sur l'établissement et/ou la mise à jour des rapports nationaux. En outre, l'accent a été mis sur la facilitation de l'élaboration et de la validation des programmes d'action nationaux, conformément à la décision 8/COP.4.

a) Rapports nationaux

52. À sa première session, le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention a examiné les rapports de pays parties touchés de toutes les régions. Afin de faciliter l'établissement des rapports nationaux, le guide élaboré en 2000 pour la première série de rapports a été révisé lors de la réunion régionale pour l'Asie de 2002. Au total, 44 rapports ont été soumis par des pays parties touchés d'Asie, dont 34 ont présenté un rapport mis à jour et 9 un nouveau rapport. Il a été fait appel à des services d'expert extérieurs pour établir la compilation

et la synthèse des rapports nationaux aux fins de la première session du Comité, ainsi que pour étudier les implications méthodologiques du processus d'établissement des rapports.

Dons pour l'établissement et/ou la mise à jour des rapports nationaux au Bangladesh, au Cambodge, à la Chine, à l'Inde, à l'Indonésie, à l'Iran (République islamique d'), à la Jordanie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, au Liban, à la Mongolie, au Myanmar, au Népal, à l'Ouzbékistan, au Pakistan, aux Philippines, à la République arabe syrienne, à la République démocratique populaire lao, à Sri Lanka, au Tadjikistan, à la Thaïlande, au Turkménistan, au Viet Nam, au Yémen et au Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud	188 455 dollars
Honoraires et frais de voyage des consultants	20 000 dollars

53. Les rapports nationaux de la région Asie ont montré que les pays parties mettaient en œuvre des activités au mieux de leurs possibilités et conformément aux recommandations adoptées par la Conférence des Parties. Ces rapports faisaient apparaître des progrès considérables pour ce qui était de l'approche participative et des mécanismes institutionnels jugés nécessaires à une mise en œuvre efficace. Les contraintes financières existant au niveau national mais aussi aux niveaux sous-régional et régional sont toujours considérées comme le principal obstacle à une mise en œuvre accélérée.

b) Élaboration et validation des programmes d'action nationaux

54. Une assistance est fournie aux organes de coordination et centres de liaison nationaux pour l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation, première étape de l'élaboration du programme d'action national. L'objectif de cette activité est de faire en sorte que les acteurs clefs au niveau national aient connaissance des objectifs et des dispositions de la Convention, en particulier les catégories participant à l'élaboration des politiques, ainsi que les utilisateurs des ressources naturelles au niveau local, y compris les femmes et les jeunes, les parlementaires et les hauts fonctionnaires du gouvernement, cette connaissance constituant le fondement du processus de formulation du programme d'action national.

Dons pour l'élaboration des programmes d'action nationaux	20 250 dollars
---	----------------

55. En outre, des réunions nationales ont été organisées, en coopération avec le Mécanisme mondial, au Cambodge, en Indonésie, au Népal, à Sri Lanka et au Viet Nam pour établir et valider les programmes d'action nationaux et en mettre en route l'exécution. Le but de ces réunions a été de faire approuver le programme d'action national par le gouvernement du pays considéré en tant qu'instrument de lutte contre la désertification à l'échelon du pays, ainsi que d'intégrer le programme d'action national dans l'ensemble du processus national de planification du développement et des autres initiatives lancées dans le pays en matière de gestion des ressources naturelles et d'élimination de la pauvreté. Le Bangladesh, Fidji, les Îles Salomon, la Jordanie, le Liban, Nioué, les Palaos, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la Thaïlande et Tuvalu ont considérablement progressé dans l'élaboration de leur programme d'action national au cours de l'exercice 2002-2003, avec l'appui du secrétariat de la CDD et du MM.

c) Organisation de consultations pour l'exécution des programmes d'action nationaux

56. À la suite de l'expérience qu'a connue la Chine en 2001, l'Inde, la Mongolie et le Tadjikistan ont pris des dispositions pour engager un processus consultatif en vue de conclure des accords de partenariat, ainsi qu'il est stipulé à l'article 8 de l'annexe II de la Convention sur la désertification. Ce processus vise à rassembler les principaux acteurs de l'exécution des programmes d'action nationaux à l'échelon du pays ainsi que les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Il est l'occasion d'analyser dans quelle mesure le programme d'action national a été intégré à divers cadres nationaux de développement durable et à recenser les déficits de ressources à combler pour pouvoir atteindre les objectifs du programme. Il comporte en outre l'étude de projets prioritaires concrets. Des ateliers techniques de formulation de projets de terrain aux fins de l'exécution du programme d'action national ont été organisés en Inde et en Mongolie en décembre 2002 et un atelier analogue doit avoir lieu au Tadjikistan au milieu de l'année 2003.

Don à l'Inde et à la Mongolie pour l'atelier technique	14 500 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives à l'atelier du Tadjikistan	30 000 dollars

d) Ateliers nationaux sur les synergies

57. Pour appuyer l'action des acteurs nationaux et définir des pratiques et des méthodes propres à faciliter plus avant l'élaboration et l'application de l'approche synergique, des ateliers sur les synergies doivent être organisés au niveau national en juin/juillet 2003 au Pakistan et à Sri Lanka. Ces pays ont progressé dans la mise en œuvre de la CCD, et les ateliers nationaux chercheront à dégager de nouvelles synergies et de nouveaux liens pour la mise en œuvre de diverses conventions à l'échelon du pays, à promouvoir des modes d'approche tendant à intégrer les priorités des conventions aux stratégies et processus de planification nationaux, et à concevoir les futurs projets et activités de terrain en tenant compte des synergies entre les conventions. Les ateliers nationaux sur les synergies rassembleront des représentants des centres de liaison nationaux de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention-cadre sur les changements climatiques, de la Convention sur la lutte contre la désertification et de la Convention de Ramsar sur les zones humides, ainsi que d'autres parties prenantes au niveau national, notamment les ministères compétents, des organisations non gouvernementales et des experts locaux.

Don au Pakistan et à Sri Lanka	16 000 dollars
Total pour l'Asie au niveau national	289 205 dollars

2. Niveau sous-régional

a) Appui au processus d'élaboration des programmes d'action en Asie du Sud-Est

58. Les pays d'Asie du Sud-Est parties à la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD) ont mis en route le processus d'élaboration de programmes d'action nationaux et d'un programme d'action sous-régional visant à lutter contre la dégradation des sols et à atténuer les effets de la sécheresse, pour épauler les efforts déployés à l'échelon des pays et renforcer la

coordination et la complémentarité entre les programmes d'action nationaux et le programme régional. Un atelier sous-régional pour l'Asie du Sud-Est doit avoir lieu en Indonésie en juillet 2003 pour définir le cadre du programme d'action sous-régional, en collaboration avec des organismes, institutions et organisations non gouvernementales compétents.

Montant prévisionnel des dépenses relatives à l'organisation de l'atelier pour 10 pays d'Asie du Sud-Est	26 000 dollars
--	----------------

b) Atelier pour l'Asie du Nord-Est sur la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière

59. Un atelier pour l'Asie du Nord-Est sur la lutte contre les tempêtes de sable et de poussière, centré sur un projet national coopératif chinois, s'est tenu à Beijing (Chine) en mai 2002. Les participants ont recommandé qu'un cadre sous-régional soit mis en place dans ce domaine par des organisations internationales, notamment la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU (CESAP), le secrétariat de la CCD et le PNUE, avec la participation des gouvernements nationaux, et qu'un comité directeur soit constitué pour piloter la préparation de projets sous-régionaux. La réunion a été fructueuse, en ce qu'elle a permis d'échanger des informations et de promouvoir la coopération intergouvernementale ainsi que de mobiliser des appuis pour la lutte contre le problème des tempêtes de poussière en Asie du Nord-Est. Tant les pays d'origine de la poussière que les pays touchés ont manifesté clairement leur ferme volonté de coopérer. La réunion a aussi contribué à renforcer les synergies entre les différents organismes au sein de chaque gouvernement, dans leur lutte commune contre les tempêtes de poussière et la désertification.

Don à la Chine: atelier sur les tempêtes de sable et de poussière	12 000 dollars
---	----------------

Total pour l'Asie au niveau sous-régional	38 000 dollars
--	-----------------------

3. Niveau régional

a) Réunion régionale préparatoire à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification

60. La réunion régionale pour l'Asie préparatoire à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification s'est tenue en juillet 2002 à Damas (République arabe syrienne). Vingt-huit rapports de pays en développement parties touchés ont été examinés en profondeur au cours de la réunion. Il a été présenté en outre deux rapports sous-régionaux et un rapport régional.

61. La conclusion de cet examen a été que ce sont toujours les contraintes financières, au niveau national mais aussi aux niveaux sous-régional et régional, qui apparaissent comme le principal obstacle à une pleine application de la Convention. La réunion a de nouveau exhorté les pays en développement parties touchés à finaliser leur programme d'action national avant la fin de 2005, comme demandé dans la décision 8/COP.4. Ont également été cités comme constituant de sérieux obstacles les problèmes en rapport avec le Comité de la science et de la technologie (CST) et, d'une manière générale, avec l'application des repères et indicateurs. Une coordination plus étroite avec les travaux exécutés sous l'égide du CST s'imposait.

Frais de voyage des participants	124 906 dollars
----------------------------------	-----------------

Don à la République arabe syrienne pour les installations et services nécessaires à la réunion	15 250 dollars
Honoraires et frais de voyage des experts	10 500 dollars

b) Réunion régionale préparatoire à la sixième session de la Conférence des Parties

62. La sixième réunion régionale des centres de liaison nationaux pour l'Asie et la deuxième Conférence ministérielle des pays d'Asie préparatoire à la sixième session de la Conférence des Parties doivent se tenir à Abou Dhabi (Émirats arabes unis) en juin 2003. Au cours de la Conférence, les pays parties touchés se feront part de leur expérience et de leurs réalisations ainsi que des obstacles auxquels ils se heurtent dans la mise en œuvre de la Convention. Les participants s'attacheront sans doute tout particulièrement à évaluer les mesures prises pour donner effet aux décisions antérieures de la Conférence des Parties.

63. À cet égard, les recommandations formulées par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention à sa première session seront passées en revue. Les mesures requises aux niveaux national, sous-régional et régional seront examinées dans une optique régionale, aux fins d'appuyer efficacement et de faciliter le travail à effectuer au niveau national. Une attention particulière sera portée aux principaux points de l'ordre du jour de la sixième session de la Conférence des Parties.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	230 000 dollars
Montant prévisionnel des honoraires/frais de voyage d'un consultant	14 000 dollars

c) Activités relevant du programme d'action régional pour l'Asie

64. L'opérationnalisation des thèmes prioritaires du programme d'action régional se poursuivra par le biais des réseaux thématiques et des activités prioritaires définis par la Conférence ministérielle en juin 2003.

65. Le lancement officiel du réseau thématique 1, sur la surveillance et l'évaluation de la désertification, a eu lieu en juillet 1999. La première série de repères et d'indicateurs élaborés par un petit groupe d'experts a été diffusée auprès de tous les membres du réseau et d'autres institutions non membres intéressées, pour examen et observations. L'institution hôte du réseau thématique 1 s'emploie à concevoir et mettre en place le réseau d'information de celui-ci, en particulier son site Web interactif. La prochaine étape prévue est une réunion du réseau thématique 1 à Beijing (Chine) en novembre 2003 pour l'adoption des repères et indicateurs. Avec l'appui technique et un apport de données de l'Agence spatiale européenne, les membres du réseau thématique 1 pour l'Asie seront en mesure de produire dans un proche avenir la première carte régionale de la désertification à une échelle opérationnelle.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	50 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives aux installations et services nécessaires à la réunion	12 000 dollars

66. Les pays parties d'Asie intéressés ont lancé en mars 2000 le réseau thématique 2, sur l'agroforesterie et la conservation des sols dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches. L'Institut central de recherche sur les zones arides (CAZRI) de Jodhpur (Inde) fait

fonction de coordonnateur des activités sous les auspices du Ministère de l'environnement et des forêts, centre de liaison national pour la Convention, en collaboration avec le Conseil indien de recherche agricole. Comme suite au premier atelier tenu en décembre 2001, un deuxième atelier est prévu pour octobre 2003, dans le but d'appuyer les initiatives visant à promouvoir les systèmes d'exploitation agricole fondés sur l'agroforesterie ainsi que la domestication, la transformation et la commercialisation de produits agroforestiers (espèces végétales) présentant un intérêt socioéconomique pour les pays parties d'Asie dans le contexte de la mise en œuvre de la CCD au niveau local. L'objectif est aussi de mieux prendre conscience de la contribution que la composante arboricole des systèmes agroforestiers peut apporter à la sécurité alimentaire et à la production de revenus. Il est prévu de réaliser une étude régionale sur les pratiques agroforestières en vue de la préparation d'un guide concernant l'agroforesterie sur terres sèches et les techniques connexes et d'améliorer le réseau d'information du réseau thématique 2.

Montant prévisionnel des dépenses relatives à l'atelier régional pour l'Asie: frais de voyage des participants	50 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives au développement du réseau: services de consultant	26 000 dollars

67. Le réseau thématique 3 pour l'Asie, sur la gestion des parcours dans les zones arides, y compris la fixation des dunes, a été lancé officiellement à Yazd (République islamique d'Iran) en mai 2001. Les membres du réseau ont adopté leur programme de travail, qui comprend plusieurs activités de programme. Au nombre de celles-ci figurent la sélection d'échantillons représentatifs de ces zones, l'utilisation de systèmes et/ou de pratiques de gestion des parcours qui soient adaptés, sur les plans biophysique et socioéconomique, aux zones d'échantillonnage et la conception, la planification et la réalisation de projets pilotes.

Don à la République islamique d'Iran	23 613 dollars
Frais de voyage des participants	4 817 dollars

68. En avril-mai 2002, une réunion d'étude de projets pilotes pour le réseau thématique 3 s'est tenue à Bonn (Allemagne) pour préparer des propositions concernant la gestion des parcours et la fixation des dunes.

69. Les participants ont examiné et approuvé le plan d'essai systématique, sur des parcelles expérimentales, des méthodes du paillage, de l'amendement du sol et des plantations brise-vent pour la fixation du sable et la protection des parcours. Les organisations non gouvernementales belge et chinoise se sont engagées à faire don des produits nécessaires aux essais et à prendre à leur charge l'intégralité des frais de transports internationaux.

70. Un atelier de suivi a été organisé en République islamique d'Iran en décembre 2002, à titre de première étape de mise en œuvre dans les domaines d'intervention prioritaire du réseau. Un débat de fond a eu lieu sur l'établissement des parcelles pilotes d'expérimentation, les critères de sélection, les objectifs envisagés, la gestion des données et le partage de l'information, et un plan relatif à l'établissement des parcelles pilotes a été étudié. Une visite sur le terrain a été organisée pour inspecter les parcelles expérimentales proposées.

Don à la République islamique d'Iran pour les installations et services nécessaires à la réunion et pour la visite sur le terrain	11 360 dollars
---	----------------

71. Dix tonnes de paillage et trois tonnes d'amendement synthétique ont été livrées à la République islamique d'Iran après l'atelier. Les premières parcelles expérimentales du réseau thématique 3 ont ainsi été établies.

72. Il est prévu de procéder à des essais de répliation au Kirghizistan et en République arabe syrienne à la fin de 2003; d'autres essais analogues auront lieu dans d'autres pays membres du réseau thématique 3 lorsque les ressources nécessaires pourront être dégagées.

d) Réunion de lancement

73. Le réseau thématique 4 pour l'Asie, sur la gestion des ressources en eau pour l'agriculture dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches, a été lancé en juillet 2002 à Damas (République arabe syrienne). Avant la réunion de lancement, le pays hôte du réseau a produit un document-cadre, en coopération avec un groupe d'organismes intéressés, pour essayer d'arriver à un consensus sur le mécanisme d'appui à la coopération régionale au titre du réseau thématique 4. Il a été procédé d'autre part à une évaluation des besoins nationaux de 10 pays, évaluation qui a servi à déterminer les domaines d'action prioritaires du réseau.

Don à la République arabe syrienne pour couvrir les dépenses locales relatives à la réunion	20 750 dollars
Services de consultant	19 025 dollars

74. À la réunion, les pays membres du réseau thématique 4 ont adopté le document-cadre, qui prévoit un programme de travail spécifique pour la première année d'activité du réseau et la présentation de divers rapports, visant à assurer la mise en réseau aussi bien au niveau régional qu'au niveau national, de manière à relier entre elles les activités exécutées au niveau des programmes d'action nationaux et au niveau du programme d'action régional. Les participants à la réunion de lancement ont aussi décidé de constituer, dans le cadre du réseau thématique 4, cinq groupes de travail.

75. Un atelier de suivi s'est tenu à Bonn (Allemagne) en mars 2003. Les pays chefs de file des cinq groupes de travail nouvellement créés dans le cadre du réseau thématique 4 ont été invités à étudier, avec l'appui technique du Centre international de recherches agricoles dans les zones arides (ICARDA), du Centre arabe pour l'étude des zones arides et des terres sèches (ACSAD), du Mécanisme mondial (MM) et du secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD), le champ, le contenu et les modalités opérationnelles d'un partage de l'information dans le contexte du réseau. L'ICARDA a ensuite été prié de formuler, au sujet de la gestion des données et de la conception du site Web, une proposition de projet qui a été élaborée conformément au calendrier prévu.

Frais de voyage des participants	22 438 dollars
----------------------------------	----------------

76. La réunion de lancement du réseau thématique 5, sur le renforcement des capacités d'atténuation des effets de la sécheresse et de lutte contre la désertification, doit avoir lieu à Oulan-Bator (Mongolie) en juillet 2003. Dans le cadre de la préparation de cette réunion, il est prévu d'effectuer un travail de mise en réseau concernant les systèmes d'alerte précoce en matière de désertification et de sécheresse, la gestion intégrée des écosystèmes et la gestion des risques liés à la sécheresse.

Don à la Mongolie pour les installations et services nécessaires à la réunion et la publication des comptes rendus	31 500 dollars
--	----------------

77. Pour promouvoir la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification aux niveaux régional et sous-régional, l'unité de coordination régionale pour l'Asie a, au nom du secrétariat de la Convention, assuré la coordination et la coopération avec les bureaux régionaux d'organisations et institutions internationales à Bangkok (Thaïlande) et avec des organismes présents dans la région, notamment la CESAP, le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD, l'UNESCO et le Centre asiatique de prévention des catastrophes naturelles. L'unité a aussi fourni une assistance technique aux pays parties asiatiques pour l'élaboration, la formulation et la validation de programmes d'action nationaux destinés à mettre en œuvre la Convention à l'échelon du pays et a assuré une coordination efficace des activités régionales et sous-régionales concernant les problèmes prioritaires identifiés par les pays parties de la région.

Dépenses relatives au personnel	145 600 dollars
Montant prévisionnel des dépenses de personnel	94 500 dollars
Total pour l'Asie au niveau régional	906 259 dollars

4. Niveau interrégional

Séminaire international sur le rôle des femmes dans la lutte contre la désertification: suivi des forums Afrique-Asie et Afrique-Amérique latine et Caraïbes

78. Les forums Afrique-Asie et Afrique-Amérique latine et Caraïbes ont souligné à plusieurs reprises combien il importe de trouver des stratégies adéquates pour renforcer la participation des communautés locales à la mise en œuvre de la Convention. La participation des femmes, qui ont toujours joué un rôle décisif dans l'utilisation et la gestion des terres, est particulièrement importante. Il est donc proposé d'organiser d'ici à la fin de 2003 en Mongolie intérieure (Chine) un séminaire sur le rôle des femmes dans la lutte contre la désertification, avec la participation de la FAO, du PNUD, du PNUE et du MM. L'organisation non gouvernementale Dalate County Desert Reclamation et la Section du reboisement du comté d'Ushen seront les hôtes du séminaire. Ce séminaire présentera aux délégués de différentes régions des méthodes pratiques et des mesures techniques applicables à la lutte contre la dégradation des sols, au reboisement, à la lutte contre la désertification et à la réduction de la pauvreté au niveau des communautés.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	50 000 dollars
Honoraires et frais de voyage des consultants	5 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives aux installations et services nécessaires à la réunion, y compris l'interprétation	16 000 dollars
Total pour l'Asie au titre des activités interrégionales	71 000 dollars
Dépenses effectives pour l'Asie au 31 mai 2003	705 964 dollars
Montant prévisionnel des dépenses pour l'Asie jusqu'à fin 2003	598 500 dollars
Total pour l'Asie des dépenses du Fonds supplémentaire pour 2002-2003	1 304 464 dollars

E. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans la région
Amérique latine et Caraïbes

1. *Niveau national*

79. En 2002, les activités ont été centrées sur la préparation de la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention, et en particulier sur l'actualisation des rapports nationaux. On s'est attaché en outre à la mise en route du processus d'élaboration des programmes d'action nationaux, conformément à la décision 8/COP.4. Des ateliers nationaux sur les synergies ont été organisés dans plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes, en vue de favoriser une application efficace des trois Conventions de Rio.

a) Rapports nationaux

80. Afin de faciliter la présentation de la deuxième série de rapports nationaux, le guide élaboré en 2000 a été révisé en 2002. Au total, 33 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont soumis leurs rapports. Il a fallu faire appel à des services d'expert extérieurs pour l'établissement, la compilation, la synthèse et l'analyse des rapports destinés à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention ainsi que pour l'examen des aspects méthodologiques du processus de présentation de rapports.

81. Les rapports nationaux montrent que l'approche participative appliquée à la mise en œuvre de la Convention aux niveaux national, sous-régional et régional a donné de bons résultats. Les pays parties de la région demandent que l'échange d'informations techniques et scientifiques soit amélioré et que les enseignements tirés de l'expérience soient mis en commun. De plus, la communauté internationale est invitée à offrir un soutien prévisible au processus de mise en œuvre en veillant à ce que des ressources financières nouvelles et supplémentaires ainsi qu'une assistance technique soient fournies aux pays parties touchés.

Dons à Antigua-et-Barbuda, à l'Argentine, aux Bahamas, à la Barbade, au Belize, à la Bolivie, au Brésil, au Chili, à la Colombie, au Costa Rica, à Cuba, à la Dominique, à El Salvador, à l'Équateur, à la Grenade, au Guatemala, au Guyana, à Haïti, à la Jamaïque, au Nicaragua, au Panama, au Paraguay, au Pérou, à la République dominicaine, à Sainte-Lucie, à Saint-Kitts-et-Nevis, à Saint-Vincent-et-les Grenadines, au Suriname, à la Trinité-et-Tobago, à l'Uruguay et au Venezuela pour la présentation de rapports nationaux

156 020 dollars

Honoraires et frais de voyage des consultants

25 000 dollars

b) Élaboration et validation des programmes d'action nationaux

82. Une assistance est fournie aux organes de coordination et centres de liaison nationaux pour l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation, première étape de l'établissement des programmes d'action nationaux. Cette activité a pour but de faire connaître aux principaux acteurs, au niveau du pays, les objectifs et les dispositions de la Convention. Le Costa Rica, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela ont reçu une aide pour la formulation de leur programme d'action national. Pour les Bahamas, le Belize, le Guyana et la Trinité-et-Tobago, on prévoit que

les activités de sensibilisation qui constituent la première étape de la formulation des programmes d'action nationaux seront organisées d'ici à la fin de 2003.

Dons à la Barbade, au Costa Rica et à l'Uruguay 12 500 dollars

83. Sept pays d'Amérique latine et des Caraïbes – l'Argentine, la Bolivie, le Chili, Cuba, l'Équateur, le Mexique et le Pérou – ont adopté leurs programmes d'action nationaux. Neuf autres pays parties devraient faire de même au cours des mois à venir.

Montant prévisionnel des dépenses d'appui à l'élaboration et à la finalisation des programmes d'action nationaux 150 000 dollars

c) Ateliers nationaux sur les synergies

84. Pour soutenir le travail des acteurs nationaux et identifier des pratiques ou méthodes propres à faciliter la mise au point et l'application d'une approche synergique, trois ateliers nationaux devraient être organisés en Argentine, au Brésil et en Mésio-Amérique d'ici à la fin de l'exercice biennal. La Bolivie, El Salvador et le Venezuela ont progressé dans la mise en œuvre de la Convention et des ateliers nationaux sur les synergies sont en préparation.

Montant prévisionnel des dépenses relatives aux ateliers nationaux sur les synergies 75 000 dollars

Total pour l'Amérique latine et les Caraïbes au niveau national 418 520 dollars

2. Niveau sous-régional

85. On s'est attaché, dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, à renforcer l'assise conceptuelle et technique de la mise en œuvre de la Convention, pour épauler les efforts de formulation et d'exécution des programmes d'action nationaux.

a) Repères et indicateurs

86. Trois ateliers sous-régionaux sur la mise au point de repères et d'indicateurs relatifs à la sécheresse et à la désertification en Amérique latine et dans les Caraïbes ont été organisés en Argentine (septembre 2002), à Sainte-Lucie (février 2003) et au Honduras (avril 2003), en vue d'actualiser la méthodologie de la formulation et de l'utilisation des indicateurs, par l'échange d'informations, d'expériences et d'enseignements tirés de l'expérience. Les participants ont discuté des mécanismes, des objectifs et des stratégies propres à promouvoir les activités régionales en la matière, eu égard à l'énorme expérience acquise ainsi qu'à la coopération internationale existant dans ce domaine, s'agissant notamment de sa composante Sud-Sud. Les résultats de ces ateliers seront récapitulés lors de la neuvième réunion régionale qui doit se tenir à Bogota (Colombie) en juin 2003, et dont un segment de caractère technique fournira des éléments pour le lancement du réseau thématique sur les repères et indicateurs.

87. Ces réunions ont amélioré la compréhension de différents scénarios socioéconomiques et environnementaux dans les sous-régions de la région Amérique latine et Caraïbes. La tâche principale, pour l'avenir, consiste à progresser dans la mise en place du réseau thématique et à tirer des résultats tangibles des multiples expériences accumulées.

Dons au Honduras et à Sainte-Lucie pour couvrir les dépenses locales relatives aux ateliers	26 000 dollars
Honoraires/frais de voyage d'un consultant	18 211 dollars
Frais de voyage des participants	81 528 dollars

88. Pour faire suite à l'atelier méso-américain, il est prévu d'appliquer dans les pays de la sous-région, pendant une phase pilote, des repères et indicateurs agro-environnementaux, avec l'appui de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU (CEPALC).

Coût estimatif de la préparation du projet 20 000 dollars

b) Appui à l'élaboration/l'exécution des programmes d'action nationaux dans la sous-région méso-américaine

89. Un appui est fourni à huit pays méso-américains pour des activités de planification au titre de leurs programmes d'action nationaux et l'établissement des principes directeurs pour l'élaboration du programme d'action sous-régional. Les principaux objectifs de l'atelier sont le recensement des possibilités de coopération horizontale au niveau sous-régional et la définition des domaines prioritaires. En conséquence, ces pays lanceront le programme d'action sous-régional par le moyen d'une réunion ministérielle qui se tiendra après que tous les programmes d'action nationaux de la sous-région auront été élaborés.

Montant prévisionnel des dépenses 50 000 dollars

c) Appui à l'élaboration/l'exécution des programmes d'action nationaux dans la sous-région des Caraïbes

90. Le secrétariat de la Convention et le Mécanisme mondial ont inclus dans leur programme de travail commun des dispositions concernant la mise en place d'un processus d'élaboration/d'exécution du programme d'action national dans chaque pays des Caraïbes. À cette fin, le secrétariat de la CCD a signé avec le secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) un mémorandum d'accord sur le fonctionnement de ce processus, où CARICOM assume le rôle d'organe technique.

Montant prévisionnel des dépenses 50 000 dollars

d) Ateliers sous-régionaux sur l'agroforesterie

91. Dans le cadre des programmes d'action sous-régionaux, qui prévoient la mise en œuvre de programmes d'ensemble dans les écosystèmes du Chaco et de la Puna Americana, ainsi que des initiatives transfrontières sur l'île d'Hispaniola, les pays parties d'Amérique latine et des Caraïbes ont l'intention de définir des activités pilotes d'agroforesterie et de conservation des sols qui seront mises en route d'ici la fin de l'année 2003. Ces activités pilotes tendront à identifier les mesures susceptibles d'être prises aux niveaux local, national et régional pour réduire la vulnérabilité de l'environnement et promouvoir une utilisation et une gestion durables des sols, des ressources en eau et des forêts. Des incitations économiques à investir dans des modes de gestion environnementale prenant en compte les biens et services environnementaux seront également étudiées. À cet égard, il est prévu d'organiser deux ateliers dans la région de

l'Amérique latine et des Caraïbes d'ici à la fin de 2003, avec la participation active des utilisateurs des ressources et autres parties concernées au niveau communautaire. Un atelier se tiendra avec la participation de pays qui se partagent les écosystèmes Chaco-Puna Americana, et le second aura lieu sur l'île d'Hispaniola.

Montant prévisionnel des dépenses de consultant	10 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses locales pour les installations et services nécessaires aux réunions	20 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	46 000 dollars
Total pour l'Amérique latine et les Caraïbes au niveau sous-régional	321 739 dollars

3. Niveau régional

- a) Réunion régionale préparatoire à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

92. La réunion régionale s'est tenue en juillet-août 2002 à Bridgetown (Barbade), avec la participation de 27 pays parties touchés d'Amérique latine et des Caraïbes et d'autres Parties, d'institutions des Nations Unies, d'organisations intergouvernementales et d'organisations non gouvernementales. Les participants ont procédé à un premier examen de pairs des rapports nationaux, aux fins de la préparation de la contribution régionale au processus d'examen de la mise en œuvre. Parmi les principales questions qui ont été discutées figurait celle des méthodes et moyens permettant de mettre en commun au bénéfice de tous les pays les avantages comparatifs que certains d'entre eux possèdent dans tel ou tel secteur. À cet effet, il a été mentionné que le Réseau d'information sur la lutte contre la désertification en Amérique latine et dans les Caraïbes (DESELAC) était un instrument très utile pour promouvoir la circulation des informations, en particulier celles qui concernent les savoirs traditionnels et les expériences réussies des communautés locales et de la société civile. Les participants ont également souligné qu'il importait de créer des synergies et d'exploiter pleinement celles qui existent déjà entre les divers instruments relatifs à l'environnement et au développement durable. Un moyen de dégager et de mettre à profit les synergies pouvait être de nouer des alliances techniques et financières stratégiques afin d'instaurer aux niveaux régional et international une coopération et des partenariats efficaces, y compris dans leur composante Sud-Sud. Cette approche se révélerait utile pour la formulation et l'application des programmes d'action nationaux, en garantissant une réalisation cohérente des objectifs du développement durable.

Dépenses de personnel	129 900 dollars
Don à la Barbade pour couvrir les dépenses locales	18 000 dollars
Frais de voyage des participants	78 714 dollars
Frais de voyage du personnel	29 933 dollars
Honoraires et frais de voyage des experts	20 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses de personnel	52 500 dollars

b) Réunion régionale préparatoire à la sixième session de la Conférence des Parties

93. La neuvième réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire à la sixième session de la Conférence des Parties doit se tenir à Bogota (Colombie) en juin 2003. Elle devrait permettre aux pays parties touchés de se faire part de leur expérience, de leurs réalisations et des obstacles auxquels ils se heurtent dans la mise en œuvre de la Convention. Dans cette optique, les participants passeront en revue les recommandations formulées par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention à sa première session. Les mesures à prendre au niveau national seront examinées dans une perspective régionale, en vue d'appuyer efficacement et de faciliter l'action à mener. Les participants étudieront aussi les projets de décision établis sur la base des recommandations formulées par le Comité à sa première session, aux fins de leur examen et de leur adoption par la Conférence des Parties à sa sixième session.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	98 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses locales relatives aux installations et services nécessaires à la réunion	20 000 dollars

c) Formation régionale sur les questions en rapport avec le FEM

94. Une formation sur les questions en rapport avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sera mise en œuvre à titre d'expérience pilote dans deux sous-régions, la Méso-Amérique et les Caraïbes; cette formation, qui sera dispensée à 16 délégués de Méso-Amérique et 28 des Caraïbes, sera profitable aux organes nationaux de coordination de ces deux sous-régions.

Montant prévisionnel des dépenses relatives au cours de formation: frais de voyage et rémunération des stagiaires pour la Méso-Amérique	30 000 dollars
Montant estimatif des dépenses relatives au cours de formation: frais de voyage et rémunération des stagiaires pour les Caraïbes	50 000 dollars

d) Questions transversales au niveau régional

95. Le programme d'action régional des pays parties d'Amérique latine et des Caraïbes comporte six réseaux thématiques, mandatés à la neuvième réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le réseau électronique d'information DESELAC (réseau thématique 1) est un outil d'information reliant tous les acteurs concernés au processus de mise en œuvre de la Convention dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes. La conception et le lancement du site Web interviendront d'ici à la fin de 2003, et une formation à l'utilisation de ce site sera dispensée.

Montant prévisionnel des dépenses	25 000 dollars
-----------------------------------	----------------

Le réseau sur les meilleures pratiques en matière de connaissances et de techniques traditionnelles (réseau thématique 3) a pour but l'élaboration d'un répertoire des meilleures pratiques reposant sur l'utilisation de connaissances et de techniques traditionnelles, qui puissent être reproduites dans tous les pays de la région d'Amérique latine et des Caraïbes. La préparation

du lancement du programme régional sera entreprise dans le courant de l'année 2003, en coordination avec des initiatives connexes déjà en cours dans la région.

Montant prévisionnel des dépenses 25 000 dollars

Le réseau sur la gestion intégrée des ressources en eau (réseau thématique 4) s'efforcera de promouvoir des politiques durables d'utilisation des ressources en eau dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. La préparation du lancement du programme régional sera entreprise dans le courant de l'année 2003.

Montant prévisionnel des dépenses 50 000 dollars

Le réseau sur les énergies renouvelables (réseau thématique 6) s'emploiera à promouvoir l'utilisation de sources d'énergie alternatives durables dans les pays parties d'Amérique latine et des Caraïbes. La préparation du lancement du programme régional sera entreprise dans le courant de l'année 2003.

Montant prévisionnel des dépenses 50 000 dollars

Des études sur la sécheresse seront mises en route, en vue de promouvoir les échanges d'informations sur les sécheresses, notamment sur les systèmes d'alerte précoce. À cet égard, un contrat a été passé avec un institut italien pour la préparation d'un cours de formation sur les systèmes d'alerte précoce.

Don à l'*Istituto di Biometeorologia* 15 000 dollars

Montant prévisionnel des dépenses relatives à l'organisation de la formation et à la documentation de base connexe 50 000 dollars

Services environnementaux

En coopération avec la CEPALC, un projet relatif à l'utilisation des services environnementaux en vue de lutter contre la désertification sera lancé d'ici à la fin de 2003. Ce projet aura pour objet d'évaluer la valeur économique générée par les plantations de café dans les pays méso-américains dans le cadre de leurs programmes d'action nationaux, en vue d'identifier des mesures propres à sauvegarder les moyens d'existence des petits producteurs par la recherche de solutions de remplacement économiquement rationnelles.

Coût estimatif du projet 366 000 dollars

Total pour l'Amérique latine et les Caraïbes au niveau régional 1 108 047 dollars

4. Niveau interrégional

Forum de haut niveau pour la coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre de la Convention sur la lutte contre la désertification

96. Plus de 115 délégués de 43 pays parties à la Convention sur la lutte contre la désertification d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes ont participé au troisième Forum de haut niveau sur

la coopération entre l’Afrique et l’Amérique latine et les Caraïbes dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention, tenu à Caracas (Venezuela) en février 2002.

97. Le Forum a décidé que, pour combattre efficacement la désertification et la pauvreté, la question de la propriété foncière devait se régler en faveur de ceux qui ont été dépossédés de leurs terres. Parmi les autres domaines d’action prioritaires, le Forum a également mentionné la nécessité de mettre en place un système de microfinancement, de s’employer sans relâche à élargir la participation des communautés locales et à renforcer leurs capacités, de mettre en place des activités économiques viables au niveau communautaire, d’entreprendre des actions concertées pour restaurer la fertilité des sols, de reboiser et d’exploiter des sources d’énergie nouvelles. À l’issue de ses travaux, le Forum a adopté la «Déclaration de Caracas», que le pays hôte a soumise à l’examen du Sommet mondial pour le développement durable et des réunions préparatoires à celui-ci.

Frais de voyage des participants	154 155 dollars
Honoraires et frais de voyage de consultant	5 000 dollars
Don au Venezuela au titre des installations et services nécessaires à la réunion	15 000 dollars
Total pour l’Amérique latine et les Caraïbes au niveau des activités interrégionales	174 155 dollars
Dépenses effectives pour l’Amérique latine et les Caraïbes au 31 mai 2003	784 961 dollars
Montant prévisionnel des dépenses pour l’Amérique latine et les Caraïbes jusqu’à fin 2003	1 237 500 dollars
Total pour l’Amérique latine et les Caraïbes des dépenses du Fonds supplémentaire pour 2002-2003	2 022 461 dollars

F. Facilitation de la mise en œuvre et de la coordination dans les régions de la Méditerranée septentrionale et de l’Europe centrale et orientale et les autres pays parties touchés

1. Niveau national

98. Au niveau national, les activités ont été centrées en 2002 sur la préparation de la première session du Comité chargé de l’examen de la mise en œuvre de la Convention, qui s’est tenue en novembre 2002, et en particulier sur l’établissement et/ou la mise à jour des rapports nationaux. Une assistance a été fournie pour la finalisation d’un programme d’action national.

a) Rapports nationaux

99. Pour faciliter l’établissement des rapports nationaux, un guide officieux a été élaboré à l’intention des pays parties touchés des régions autres que l’Afrique, l’Asie et l’Amérique latine et les Caraïbes. Au total, les pays touchés d’Europe ont présenté 17 rapports nationaux et un rapport sous-régional.

100. Il a été fait appel à des services d'expert extérieurs pour établir la compilation et la synthèse des rapports nationaux à l'intention de la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et pour étudier les implications méthodologiques du processus de présentation de rapports.

Dons à l'Albanie, à l'Arménie, à l'Azerbaïdjan, au Bélarus, à la Bulgarie, à la Géorgie, à la République de Moldova et à la Roumanie	50 108 dollars
Dépenses de consultant	10 200 dollars

101. L'examen des rapports nationaux a montré que le processus de mise en œuvre de la Convention s'affermis dans la Méditerranée septentrionale, l'Europe centrale et orientale et les autres pays parties touchés. De l'avis général, il a été reconnu que les rapports nationaux fournissent des renseignements indispensables sur l'état et la dynamique du processus de mise en œuvre de la CCD, ainsi que des éléments importants de décision pour les partenaires éventuels. La nécessité d'améliorer encore la qualité des rapports a été reconnue. La participation d'organisations non gouvernementales à l'évaluation des progrès réalisés a été bien accueillie et devrait être davantage encore facilitée. Le guide devrait être révisé pour tenir compte des besoins spécifiques des pays parties de ces régions.

b) Élaboration et validation des programmes d'action nationaux

102. Au cours de l'exercice biennal, la Géorgie a reçu une aide pour l'établissement de son programme d'action national, qui a été finalisé en avril 2003. Le secrétariat a également fourni une aide à l'Arménie pour la présentation et la mise en œuvre de son programme national.

Dons à l'Arménie et à la Géorgie	51 850 dollars
Honoraires et frais de voyage des consultants	10 000 dollars

103. Le nombre total de programmes d'action nationaux mis au point dans ces régions a atteint sept. Un autre pays devrait finaliser le sien dans les mois qui viennent.

Total pour les pays de la Méditerranée septentrionale et de la CEE et autres pays parties touchés, au niveau national	122 158 dollars
--	------------------------

2. Niveau régional

a) Réunion régionale préparatoire à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

104. La réunion régionale pour les pays parties touchés de la Méditerranée septentrionale et de l'Europe centrale et orientale et autres pays parties touchés s'est tenue à Genève (Suisse) en juillet 2002. Les rapports reçus de la région ont été soumis à un processus d'examen par les pairs, sur la base duquel les participants ont approuvé les conclusions et recommandations à l'adresse du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. Une attention particulière a été portée à l'atténuation des effets des sécheresses et aux possibilités de coopération entre les pays parties de l'annexe IV et de l'annexe V. Pour la première fois, la mise en œuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification a donné lieu à un débat entre toutes les Parties touchées d'Europe.

Frais de voyage des participants	26 491 dollars
Honoraires/frais de voyage d'un consultant	21 022 dollars
Frais de voyage du personnel	19 776 dollars
Services contractuels	25 000 dollars

b) Réunion régionale préparatoire à la sixième session de la Conférence des Parties

105. La réunion régionale des pays de la Méditerranée septentrionale et de l'Europe centrale et orientale et autres pays parties touchés se tiendra à Genève (Suisse) en juillet 2003. Au cours de la réunion, les pays parties discuteront des questions relatives à la préparation de la sixième session de la Conférence des Parties, en particulier des projets de décision fondés sur les recommandations formulées par le Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre à sa première session qui doivent être soumis à l'examen de la Conférence pour adoption. Ils étudieront les progrès réalisés en ce qui concerne l'application des recommandations de la réunion régionale précédente, la question de l'élaboration et de l'exécution des programmes d'action nationaux et celle de la mobilisation des ressources.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	60 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses relatives aux installations et services d'interprétation nécessaires à la réunion	15 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	15 000 dollars

c) Réunion consultative des centres de liaison de la Méditerranée septentrionale

106. Parallèlement à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention qui s'est tenue à Rome (Italie) en novembre 2002, une réunion consultative a été organisée pour présenter les résultats de l'analyse des réponses à un questionnaire sur les besoins et les offres de coopération régionale de chaque pays de l'annexe IV et définir les nouvelles mesures à prendre.

Services de consultant, y compris les frais de voyage	10 722 dollars
---	----------------

107. La réunion a permis à un consensus de se dégager sur l'opportunité d'utiliser les résultats d'analyse du questionnaire comme moyen de faciliter des échanges d'informations aux niveaux national et régional parmi les pays de l'annexe IV en vue de favoriser la coopération régionale.

d) Atelier destiné aux centres de liaison de la Méditerranée septentrionale sur les activités de coopération régionale entre les pays de l'annexe IV

108. Il a été organisé un atelier à Bonn (Allemagne) en avril 2003 pour étudier au sein de groupes de travail les activités régionales de coopération et de partenariat susceptibles d'être organisées entre les pays de l'annexe IV. Le secrétariat a présenté deux nouveaux outils, découlant directement des questionnaires remplis par chaque pays. Les participants se sont accordés à reconnaître que ces deux nouveaux outils pouvaient être d'une grande utilité pour amorcer la discussion entre les Parties de l'annexe IV, et ce à deux niveaux. Au niveau national, ils pourraient renforcer le rôle des centres de liaison nationaux, en permettant d'avoir une meilleure vue d'ensemble de ce que les acteurs nationaux ont à offrir et en facilitant

l'identification des priorités nationales. Au niveau régional, ils pourraient fournir le cadre d'échanges entre les pays et servir de base dans l'avenir à la discussion d'idées concrètes.

Honoraires et frais de voyage des consultants	9 500 dollars
Frais de voyage des participants	3 865 dollars

- e) Atelier pour l'Europe centrale et orientale sur la coopération générale dans le cadre de l'annexe V

109. Quatre pays d'Europe centrale et orientale (Arménie, Géorgie, République de Moldova et Roumanie) ont finalisé et adopté leurs programmes d'action nationaux pour la mise en œuvre de la Convention. On prévoit que plusieurs autres pays parties de la région finaliseront le leur dans un proche avenir. Les pays de la région ont récemment entrepris d'élaborer un programme d'action régional pour coordonner et rationaliser leurs modes d'approche et leurs activités. À l'appui de cette initiative, une réunion de tous les centres de liaison des pays d'Europe centrale et orientale sera organisée à Minsk (Biélorus) à la fin de 2003.

110. Cette réunion aura pour objectif de renforcer la coopération et la coordination régionales en matière de gestion des ressources foncières et de soutenir la mise en œuvre de la Convention dans la région. Elle devrait, à terme, contribuer à l'élaboration de politiques et réglementations nationales et régionales instituant une gestion durable des ressources foncières et se traduire à terme par une amélioration qualitative et quantitative des terres arables et une augmentation de la productivité agricole.

Montant prévisionnel des frais de voyage des participants	45 000 dollars
Montant prévisionnel des dépenses locales relatives aux installations et services nécessaires à la réunion	20 000 dollars
Services de consultant pour l'établissement de la documentation de base	10 000 dollars
Montant prévisionnel des frais de voyage du personnel	10 000 dollars

Total pour les pays de la Méditerranée septentrionale et de la CEE et autres pays parties touchés, au niveau régional **291 376 dollars**

Dépenses effectives pour les pays de la Méditerranée septentrionale et de la CEE et autres pays parties touchés, au 31 mai 2003 **238 534 dollars**

Montant prévisionnel des dépenses pour les pays de la Méditerranée septentrionale et de la CEE et autres pays parties touchés jusqu'à fin 2003 **175 000 dollars**

Total pour les pays de la Méditerranée septentrionale et de la CEE et autres pays parties touchés des dépenses du Fonds supplémentaire pour 2002-2003 **413 534 dollars**

G. Relations extérieures et information

111. Le secrétariat de la Convention a poursuivi ses efforts pour renforcer la coopération et exploiter efficacement les synergies avec d'autres conventions, organismes des Nations Unies et organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales. Dans cette optique, il a

abondamment recouru aux services de son dispositif de liaison au Siège de l'ONU à New York. Ce dispositif s'est révélé efficace pour l'organisation de plusieurs réunions des bureaux de la Conférence des Parties et du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention qui se sont tenues en liaison avec les sessions de la Commission du développement durable et d'autres réunions importantes de l'ONU. Le chef du bureau de liaison a aussi représenté le secrétariat de la Convention lors de réunions des organes, organismes, fonds et programmes pertinents de l'ONU ainsi qu'aux sessions préparatoires du Sommet mondial pour le développement durable tenues au Siège de l'Organisation. Il a également fait fonction de centre de coordination pour le FEM et engagé au nom du secrétariat une série de consultations avec des institutions multilatérales, des organisations non gouvernementales et des fonctionnaires nationaux des États-Unis d'Amérique basés à Washington.

1. Activités de coordination interorganisations et synergique

112. Des experts ont été recrutés pendant cette période pour prêter leur concours au secrétariat à l'occasion de manifestations internationales majeures telles que le Sommet mondial pour le développement durable, les sessions du Conseil et de l'Assemblée du FEM et la session de l'Assemblée générale des Nations Unies où des questions de fond en rapport avec la Convention ont été examinées.

Honoraires et frais de voyage des consultants et experts 447 244 dollars

**Total, au titre des relations extérieures et de l'information, pour
les activités de coordination interorganisations et synergique 447 244 dollars**

2. Coordination avec les organisations non gouvernementales

113. Conformément à la pratique établie, les représentants des organisations non gouvernementales (ONG) organisent pendant le week-end précédant chaque session de la Conférence des Parties un atelier préparatoire. Au cours de ces ateliers, les représentants non gouvernementaux coordonnent leurs contributions avec l'ordre du jour de la Conférence, s'agissant notamment de questions entrant dans le cadre des deux séances d'une demi-journée consacrées à un dialogue ouvert.

Don à Solidarité Canada Sahel pour l'organisation de l'atelier préparatoire de deux jours ayant précédé la cinquième session de la Conférence des Parties 10 000 dollars

Montant prévisionnel des dépenses relatives à la réunion préparatoire des ONG qui précédera la sixième session de la Conférence des Parties 26 000 dollars

114. L'organisation non gouvernementale argentine Los Algarrobos a organisé un atelier sur la désertification et la pauvreté en milieu rural; une aide financière a été fournie pour l'évaluation et le suivi de l'atelier.

Don pour les services contractuels 5 000 dollars

115. Un appui a été fourni pour la tenue d'une table ronde avec la participation d'organisations communautaires de Namibie à l'occasion de la réunion régionale africaine préparatoire à la session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention. Les participants à

la table ronde ont échangé leurs expériences de la lutte contre la désertification, en présentant plusieurs communications sur les activités menées au niveau local en Namibie dans le cadre de l'exécution du programme d'action national. Cette initiative a été accueillie chaleureusement par les participants à la réunion régionale.

Don à la Namibie pour couvrir les frais de déplacement locaux et les dépenses relatives aux installations et services nécessaires à la réunion	10 080 dollars
--	----------------

116. Le Réseau des Caraïbes pour le développement rural intégré (CNIRD) a organisé, parallèlement à la septième réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la première réunion d'organisations non gouvernementales des Caraïbes, en vue d'instituer et de développer le réseau d'ONG des Caraïbes et de renforcer la participation de ces organisations au processus de mise en œuvre de la Convention dans la sous-région.

Don au CNIRD pour couvrir les dépenses locales relatives à la réunion	3 043 dollars
---	---------------

Total, au titre des relations extérieures et de l'information, pour la coordination avec les organisations non gouvernementales	54 123 dollars
--	-----------------------

3. Participation d'ONG aux travaux de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et d'autres réunions connexes

117. Dans sa décision 18/COP.3 sur le renforcement de la participation d'organisations non gouvernementales aux travaux de la Conférence des Parties, la Conférence a souligné l'importance qu'elle attache à la participation et à la contribution des représentants de la société civile à la mise en œuvre de la Convention. Dans cette optique, un appui a été fourni pour faciliter la participation de 12 représentants d'organisations non gouvernementales à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention.

Participation d'ONG à la première session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention	47 000 dollars
---	----------------

Montant prévisionnel des dépenses relatives à la participation d'ONG à la sixième session de la Conférence des Parties (60 ONG)	420 000 dollars
---	-----------------

118. Une assistance a également été accordée à 12 représentants d'ONG des régions de l'Afrique et de l'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de la troisième plate-forme de coopération Afrique-Amérique latine et Caraïbes, en vue de favoriser une interaction accrue entre les acteurs de la société civile et leurs partenaires publics afin de favoriser les échanges d'expérience, l'information mutuelle sur les succès obtenus et la prise en compte de l'apport des ONG au niveau de la formulation des politiques.

119. Le paragraphe 106 du rapport du Groupe de travail spécial (ICCD/COP(4)/AHWG/6) présenté à la Conférence des Parties à sa cinquième session indique qu'«il est important d'encourager l'organisation de réunions intergouvernementales régionales et sous-régionales mais aussi de réunions d'organisations non gouvernementales». À cet égard, la participation effective d'un nombre approprié de représentants d'organisations non gouvernementales a été

assurée lors de toutes les réunions régionales de 2002 et 2003. Dans un souci d'utilisation efficace des ressources, les réunions d'ONG ont été adossées aux différentes réunions régionales.

**Total pour la participation d'organisations non gouvernementales
aux travaux de la Conférence des Parties, de ses organes
subsidiaires et d'autres réunions connexes** **968 367 dollars**

4. Activités d'information

120. Les activités d'information qui seront menées d'ici à la fin de 2003 devraient englober, entre autres, la production d'articles de souvenir pour la sixième session de la Conférence des Parties et un appui pour la participation de deux journalistes de pays en développement à cette session de la Conférence.

Services contractuels 65 209 dollars
Montant prévisionnel des dépenses supplémentaires au titre
des activités d'information jusqu'à fin 2003 70 000 dollars

121. Les activités d'information devraient sensiblement améliorer la connaissance qu'a le public du processus de mise en œuvre de la Convention, du phénomène de la désertification dans le monde et de ses relations avec d'autres questions environnementales telles que la diversité biologique et le changement climatique.

**Total, au titre des relations extérieures et de l'information,
pour les activités d'information** **135 209 dollars**

**Dépenses effectives au titre des relations extérieures
et de l'information au 31 mai 2003** **587 576 dollars**

**Montant prévisionnel des dépenses au titre des relations
extérieures et de l'information jusqu'à fin 2003** **516 000 dollars**

**Total des dépenses du Fonds supplémentaire au titre
des relations extérieures et de l'information pour 2002-2003** **1 103 576 dollars**

III. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

122. À la lumière des renseignements fournis dans le présent document, les Parties voudront peut-être prendre note du rapport sur l'état du Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires.
